



MARQUE: DYSON

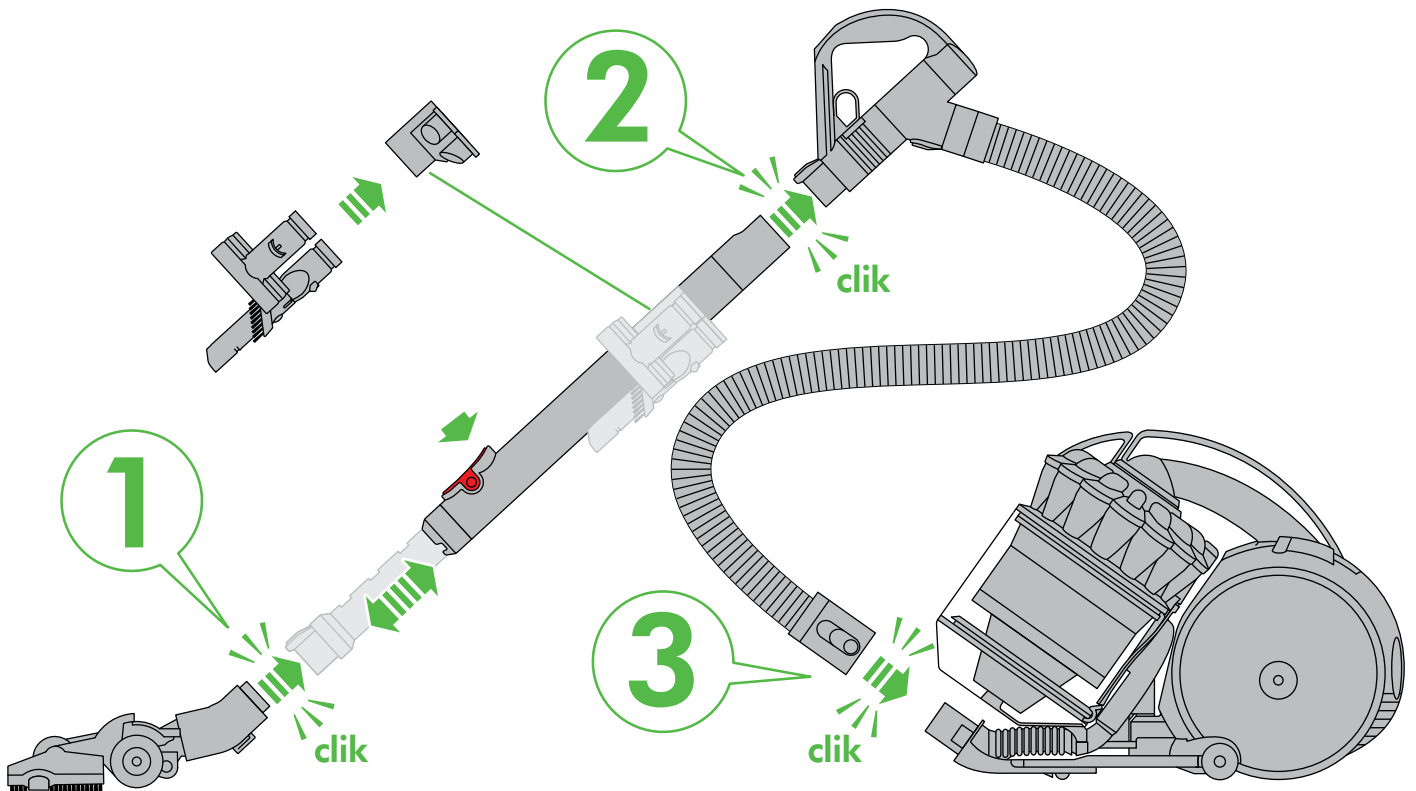
REFERENCE: DC37C ALLERGY + STUBBOR

CODIC: 4086724

OPERATING MANUAL

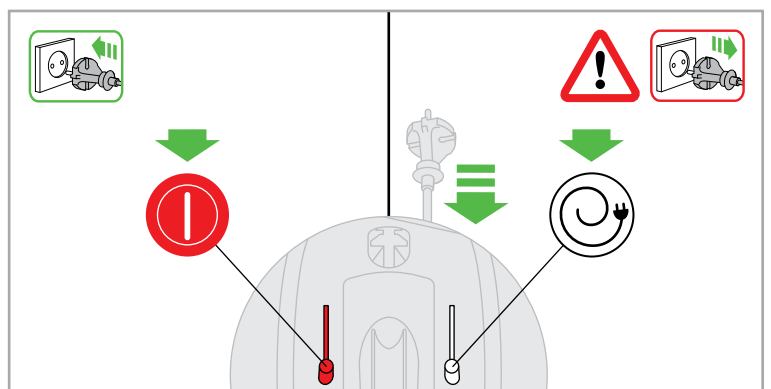
Manuel d'utilisation
 Bedienungsanleitung
 Handleiding
 Manual de instrucciones
 Manuale d'uso
 Руководство по эксплуатации
 Priročnik za uporabo

DC
 37C



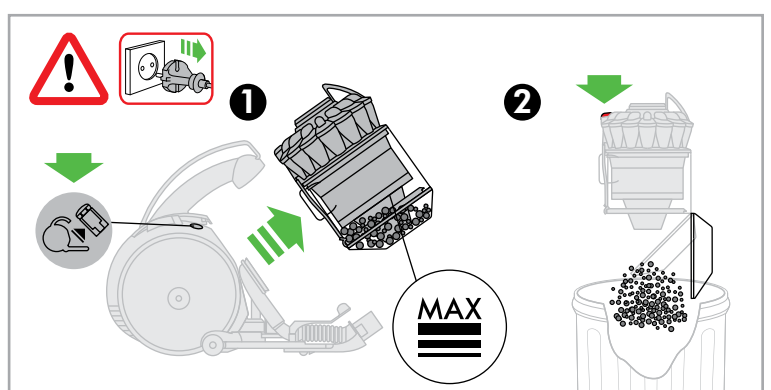
IMPORTANT!
WASH FILTER

LAVAGE DU FILTRE
 FILTER WASCHEN
 FILTER WASSEN
 LAVADO DEL FILTRO
 LAVAGGIO DEL FILTRO
 ПРОМЫВАЙТЕ ФИЛЬТР
 OPERITE FILTER



**REGISTER YOUR
 GUARANTEE TODAY**

Enregistrez maintenant votre garantie
 Registrieren Sie am besten noch heute Ihre Garantie
 Registreer uw garantie vandaag
 Registre la garantía hoy mismo
 Registri oggi stesso la garanzia
 Зарегистрируйте Вашу гарантию сегодня
 Registrirajte vašo garancijo še danes



CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES

AVANT D'UTILISER CET APPAREIL, LISEZ ATTENTIVEMENT LES INSTRUCTIONS ET LES MISES EN GARDE FIGURANT DANS CE MANUEL ET SUR L'APPAREIL

Toujours suivre ces précautions élémentaires lorsque vous utilisez un appareil électrique :



AVERTISSEMENT

Ces avertissements s'appliquent à l'appareil et, le cas échéant, à tous les pièces, accessoires, chargeurs ou adaptateurs secteur.

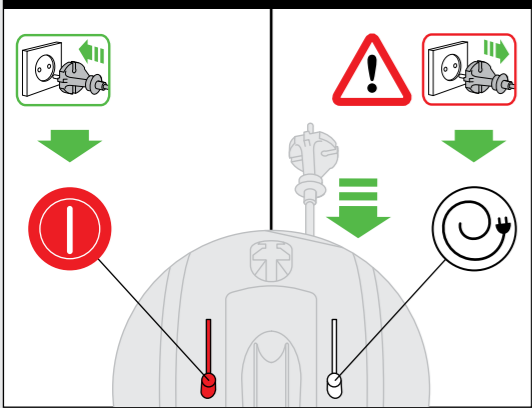
POUR ÉVITER TOUT RISQUE D'INCENDIE, DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE OU DE BLESSURE :

1. Cet appareil Dyson n'est pas conçu pour être utilisé par de jeunes enfants ou des personnes handicapées physiques, sensorielles ou mentales ou qui manquent d'expérience ou de connaissances, à moins d'être supervisés ou de recevoir des instructions sur l'utilisation de l'appareil de la part d'une personne responsable qui s'assurera qu'ils sont capables de le faire sans danger.
2. Cet appareil n'est pas un jouet et ne doit donc pas être utilisé comme tel. Une attention particulière est nécessaire lors de son utilisation par ou à proximité de jeunes enfants. Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
3. Utiliser uniquement de la façon décrite dans ce manuel. N'effectuer aucune maintenance autre que celle décrite dans ce manuel, ou conseillée par le Service Consommateurs Dyson.
4. **UNIQUEMENT** adapté à une utilisation dans des endroits secs. Ne pas utiliser à l'extérieur ou sur des surfaces mouillées.
5. Ne manipuler aucune partie de la prise ou de l'appareil avec des mains humides.
6. Ne pas utiliser si la prise ou le cordon est endommagé. Si le cordon d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par Dyson, l'un de ses agents de service ou toute autre personne agréée afin d'éviter tout danger.
7. Si l'appareil Dyson ne fonctionne pas correctement, a reçu un coup intense, est tombé, a été endommagé, laissé dehors ou est tombé dans l'eau, ne pas l'utiliser et contacter le Service Consommateurs de Dyson.
8. Contacter le Service Consommateurs Dyson en cas de besoin d'un conseil ou d'une réparation. Ne pas démonter l'appareil Dyson car un remontage incorrect pourrait entraîner un choc électrique ou un incendie.
9. Ne pas étirer le câble ou exercer une tension dessus. Garder le câble à l'écart des surfaces chauffées. Ne pas fermer une porte sur le câble ou ne pas tirer sur le câble lorsque celui-ci se trouve à proximité d'angles vifs. Garder le câble à l'écart de la zone de passage, dans un endroit où personne n'est susceptible de marcher ou de trébucher dessus. Ne pas faire rouler l'appareil sur le câble.
10. Ne pas débrancher en tirant sur le câble d'alimentation. Pour débrancher, saisir la prise et non le câble. L'utilisation d'une rallonge n'est pas recommandée.
11. Ne pas utiliser pour aspirer de l'eau.
12. Ne pas utiliser pour aspirer des liquides inflammables ou combustibles comme l'essence, ou dans des endroits où un liquide de ce type pourrait être présent.
13. Ne rien aspirer qui brûle ou qui fume, comme des cigarettes, des allumettes ou des cendres incandescentes.
14. Éloigner les cheveux, les vêtements amples, les doigts et toute autre partie du corps des ouvertures et des pièces mobiles de l'appareil, notamment la brosse rotative. Ne pas diriger le flexible, le tube ou les accessoires vers les yeux ou les oreilles et ne pas les porter à la bouche.
15. Ne pas placer d'objets dans les ouvertures de l'appareil. Ne pas utiliser l'appareil en cas d'obstruction d'une ouverture. S'assurer que rien ne réduit le flux d'air : poussières, peluches, cheveux ou autres.
16. N'utiliser que les accessoires et pièces de rechange recommandés par Dyson.
17. Pour éviter les risques de chute, enrouler le câble lorsque l'appareil n'est pas utilisé.
18. Ne pas utiliser sans que le collecteur transparent et le filtre soient en place.
19. Ne pas laisser l'appareil sans surveillance lorsqu'il est branché. Le débrancher lorsqu'il n'est pas utilisé et avant tout entretien.
20. Ne pas tirer ni transporter l'appareil par le câble : le câble n'est pas une poignée.
21. Redoubler de prudence dans les escaliers. Ne pas utiliser l'appareil au-dessus de soi dans les escaliers.
22. Bien éteindre tous les boutons avant de débrancher. Débrancher avant de connecter une autre brosse ou un accessoire.
23. Toujours dérouler le câble jusqu'à la ligne rouge, mais ne jamais l'étirer ou tirer dessus.
24. Tenir la fiche dans la main lors de l'enroulement du câble. Ne pas laisser la fiche fouetter l'air lors de l'enroulement du câble.

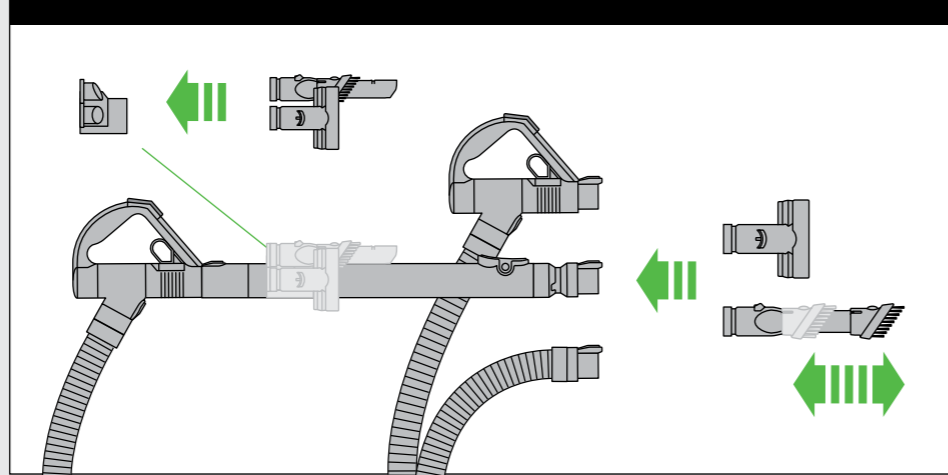
LIRE ATTENTIVEMENT ET CONSERVER CES CONSIGNES

CET APPAREIL DYSON EST EXCLUSIVEMENT DESTINÉ À UN USAGE DOMESTIQUE

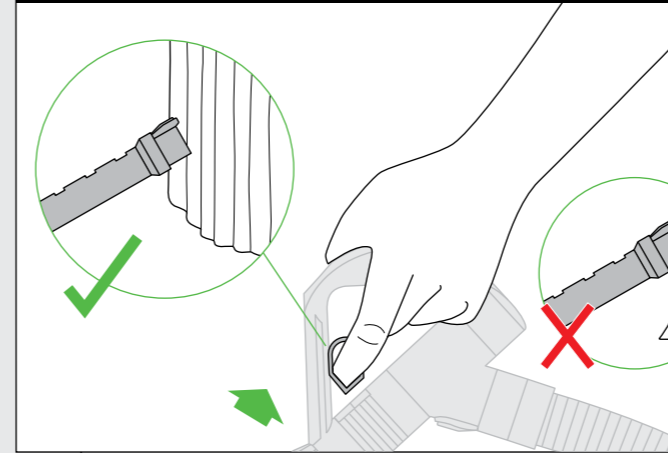
Power & cable. Mise en marche et câble. Ein-/Aus-Schalter & Kabelaufwicklung. Aan/uit knop en snoer. Encendido y recogecables. Accensione e cavo. ВКЛ/ВыКЛ устройства и кнопка смотки сетевого шнура. Stikalo za vklop/izklop in stikalo za kabel.



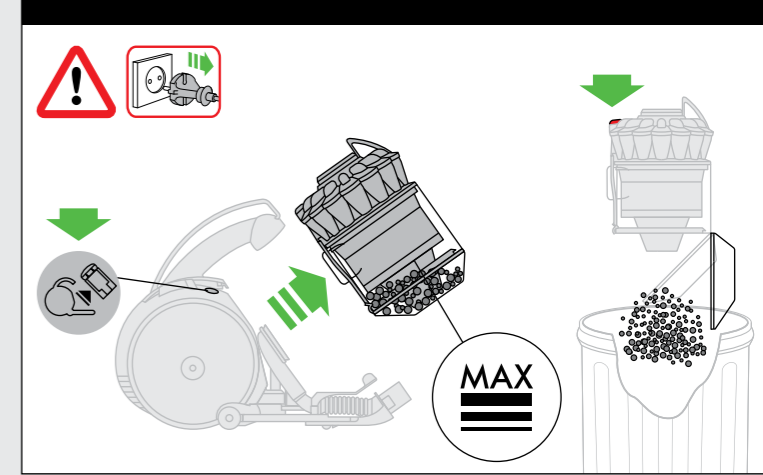
Tool attachments. Fixation des accessoires. Gebrauch von Zubehör. Hulpstukken bevestigen. Fijación de los accesorios. Attacco degli accessori. Хранение и использование дополнительных насадок. Priključ.



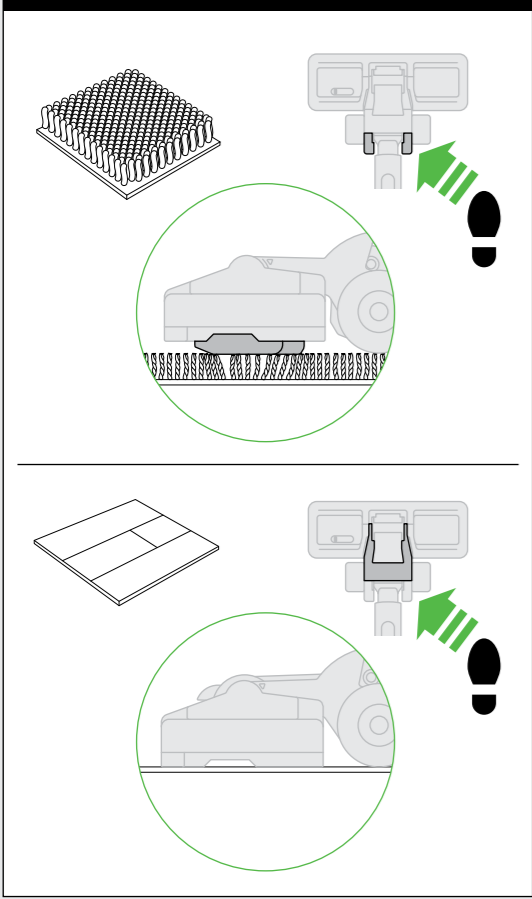
Suction release. Régulation de l'aspiration. Saugkraftregulierung. Zuigkrachtregelaar. Gatillo reductor de succión. Rilascio dell'aspirazione. Кнопка понижения мощности всасывания. Sprostitev moči sesanja.



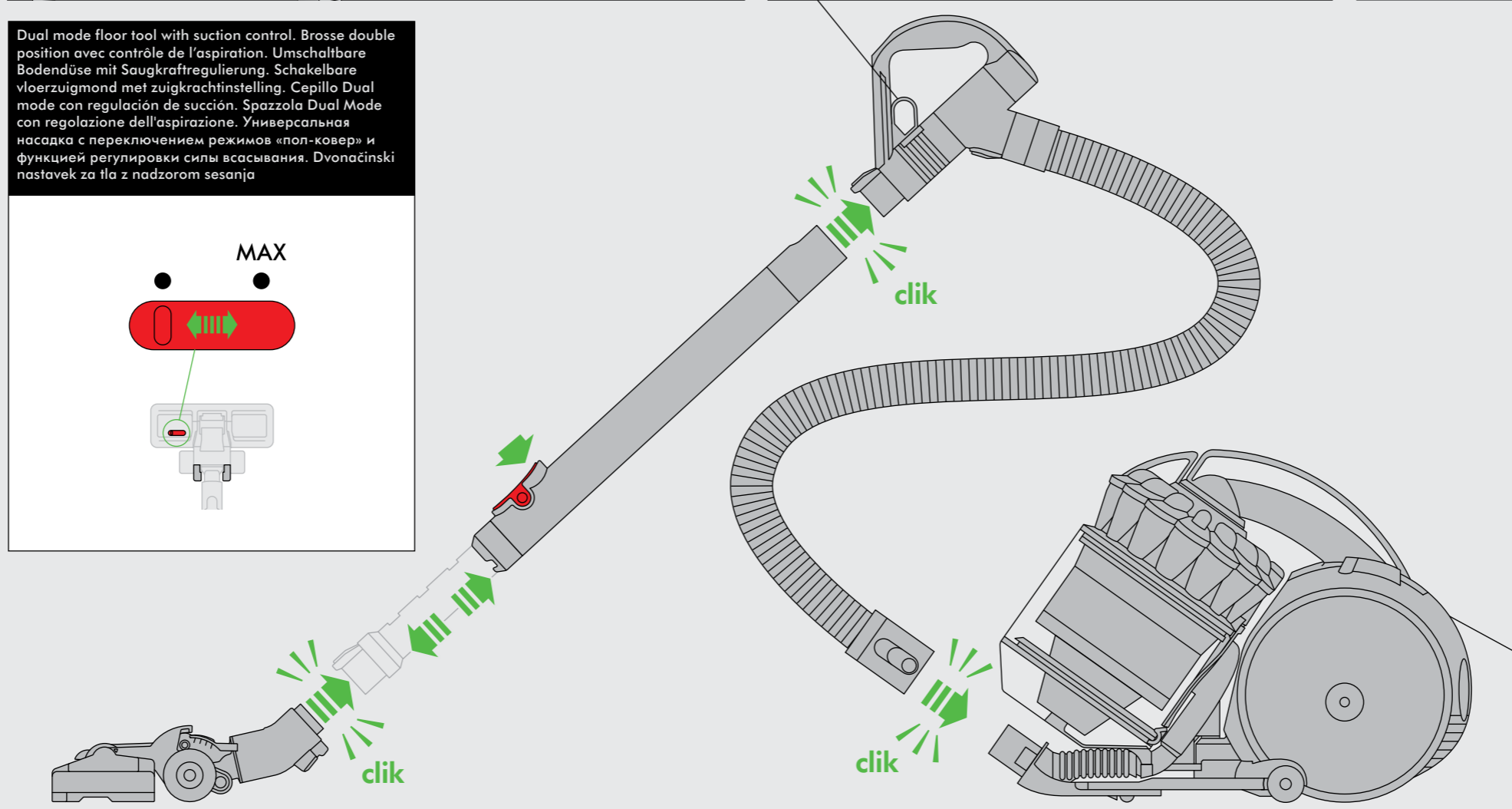
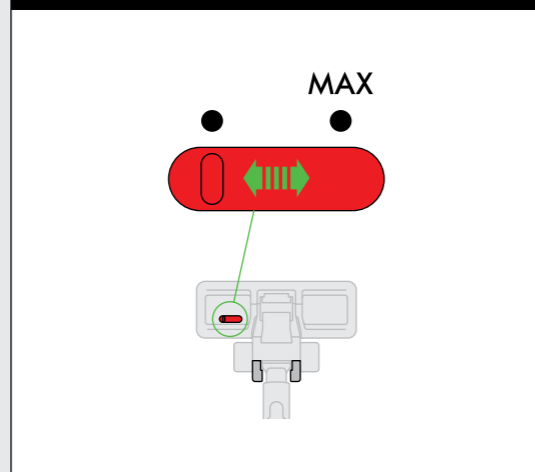
Emptying. Vidage. Behälterentleerung. Legen. Vaciado del cubo. Svootamento. Очистка контейнера. Praznjenje.



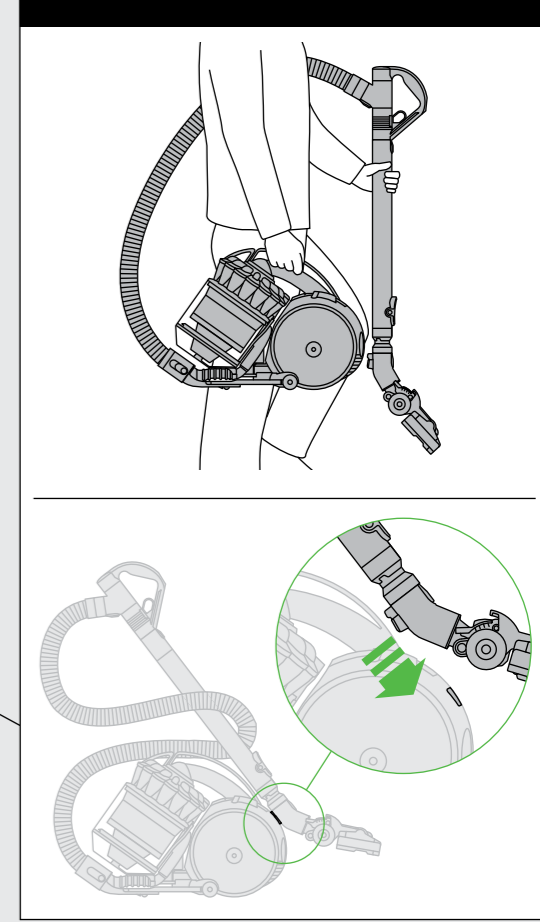
Carpets or hard floors. Tapis et moquettes ou sols durs. Reinigung von Hartböden und Teppichen. Harde vloeren of tapijten. Alfombras o parquets. Tappeti o pavimenti. Переключение между режимами уборки пол/ковер. Прероге ali gladke površine.



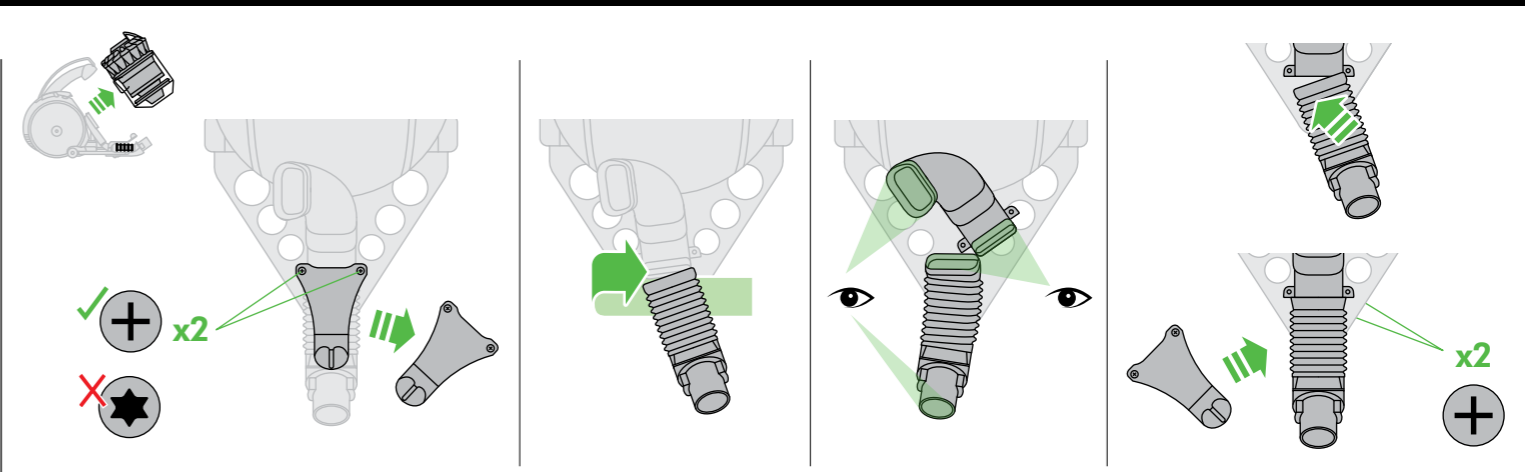
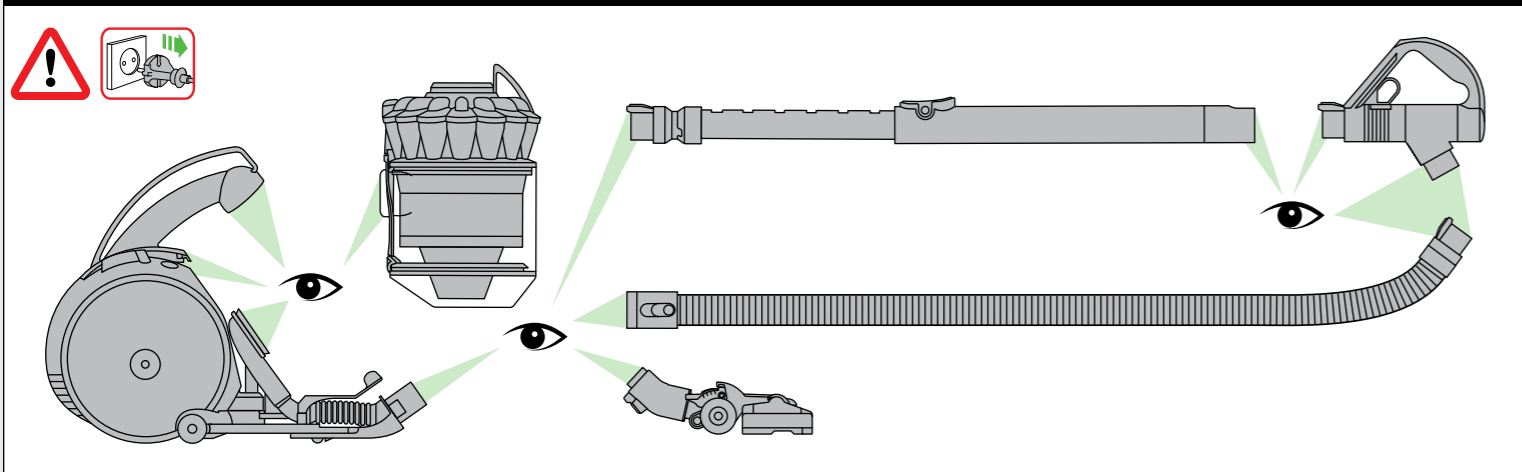
Dual mode floor tool with suction control. Brosse double position avec contrôle de l'aspiration. Umschaltbare Bodendüse mit Saugkraftregulierung. Schakelbare vloerzuigmond met zuigkrachtinstelling. Cepillo Dual mode con regulación de succión. Spazzola Dual Mode con regolazione dell'aspirazione. Универсальная насадка с переключением режимов «пол-ковер» и функцией регулировки силы всасывания. Dvonačinski nastavek za tla z nadzorom sesanja

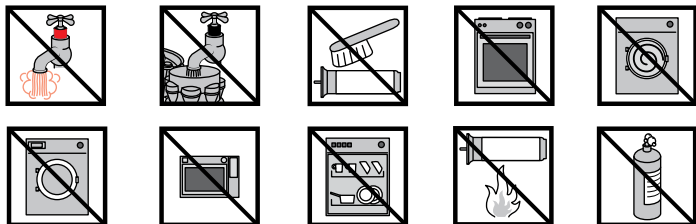
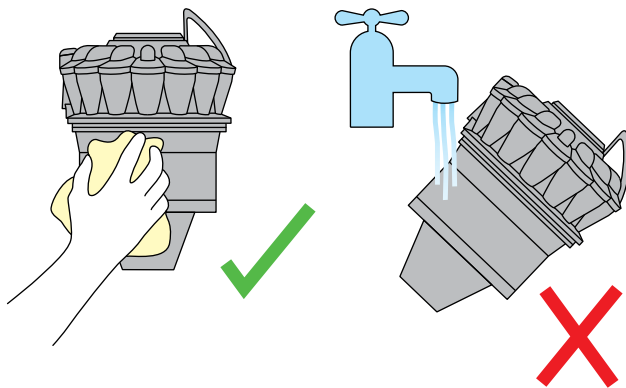
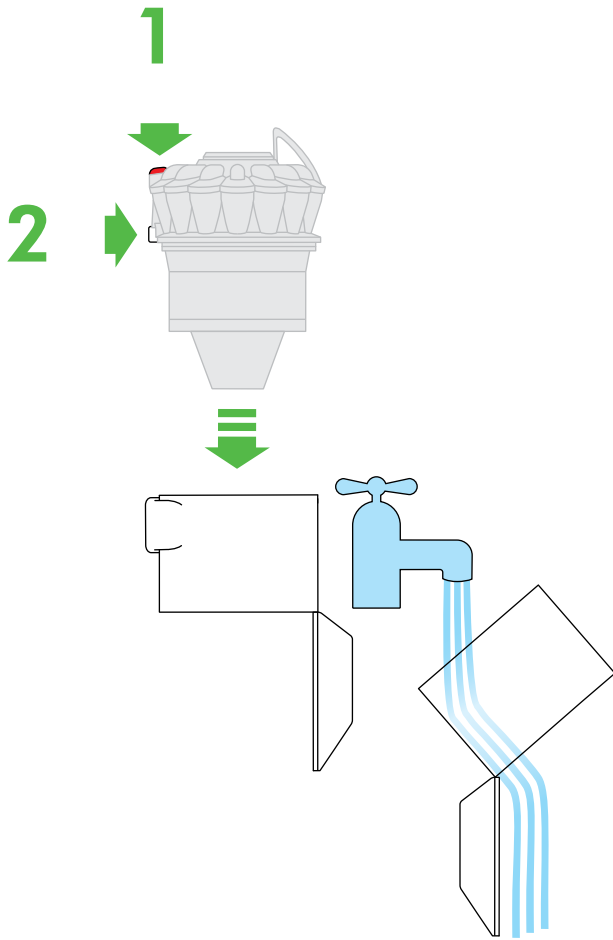


Carrying & storage. Transport & rangement. Transport & Aufbewahrung. Dragen & opslag. Transporte y almacenamiento. Trasporto e stoccaggio. Переноска & хранение. Nošenje & hranjenje.

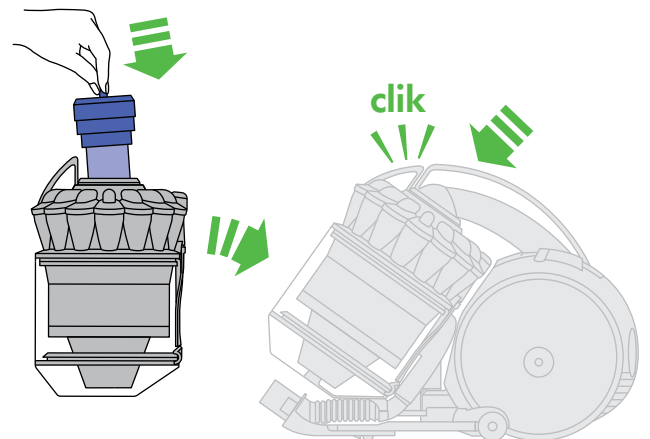
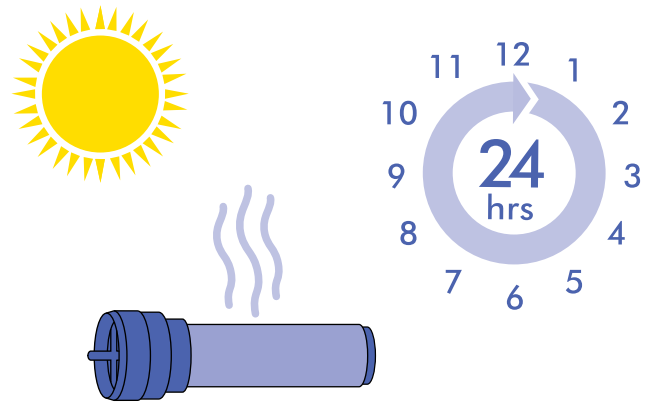
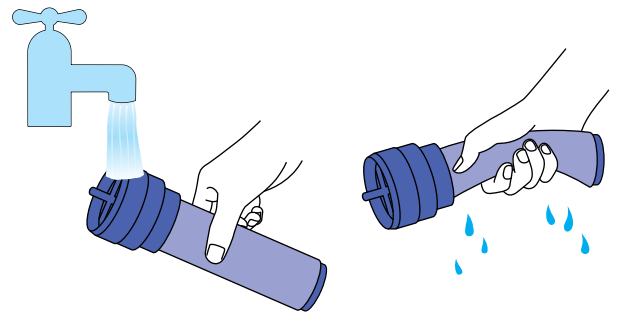
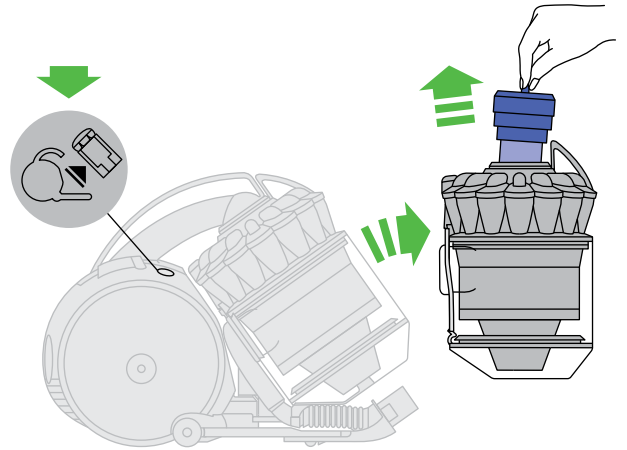
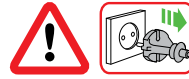


Looking for blockages. Vérification de l'absence d'obstructions. Blockierungen entfernen. Controleren op verstoppingen. Eliminación de obstrucciones. Ricerca di ostruzioni. Поиск засоров. Iskanje blokad.





Wash filter with cold water at least every month.
 Laver le filtre à l'eau froide une fois par mois minimum.
 Waschen Sie den Filter mindestens einmal im Monat mit kaltem Wasser aus.
 Was het filter ten minste eenmaal per maand met koud water.
 Lave el filtro con agua fría al menos una vez al mes.
 Lavare il filtro con acqua fredda almeno una volta al mese.
 Промывайте фильтр холодной водой не реже одного раза в месяц.
 Filter operite s hladno vodo vsaj enkrat na mesec



Alternatively, visit www.dyson.com for online help, general tips and useful information about Dyson.

If your Dyson appliance needs a service, call the Dyson Helpline so we can discuss the available options. If your Dyson appliance is under guarantee, and the repair is covered, it will be repaired at no cost. Your serial number can be found on your rating plate which is on the base of the appliance.

PLEASE REGISTER AS A DYSON APPLIANCE OWNER

To help us ensure you receive prompt and efficient service, please register as a Dyson appliance owner. There are two ways to do this:

- Online at www.dyson.com
- Telephone the Dyson Helpline. This will confirm ownership of your Dyson appliance in the event of an insurance loss, and enable us to contact you if necessary.

LIMITED 5 YEAR GUARANTEE

TERMS AND CONDITIONS OF THE DYSON 5 YEAR LIMITED GUARANTEE.

WHAT IS COVERED

- The repair or replacement of your Dyson machine (at Dyson’s discretion) if it is found to be defective due to faulty materials, workmanship or function within 5 years of purchase or delivery (if any part is no longer available or out of manufacture Dyson will replace it with a functional replacement part).
- Where this machine is sold outside of the EU, this warranty will only be valid if the appliance is used in the country in which it was sold.
- Where this machine is sold within the EU, this warranty will only be valid (i) if the appliance is used in the country in which it was sold or (ii) if the appliance is used in Austria, Belgium, France, Germany, Ireland, Italy, Netherlands, Spain or the United Kingdom and the same model as this appliance is sold at the same voltage rating in the relevant country.

WHAT IS NOT COVERED

Dyson does not guarantee the repair or replacement of a product where a defect is the result of:

- Accidental damage, faults caused by negligent use or care, misuse, neglect, carelessness or operation or handling of the appliance which is not in accordance with the Dyson Operating Manual.
- Use of the appliance for anything other than normal domestic household purposes.
- Use of parts not assembled or installed in accordance with the instructions of Dyson.
- Use of parts and accessories which are not genuine Dyson components.
- Faulty installation (except where installed by Dyson).
- Repairs or alterations carried out by parties other than Dyson or its authorised agents.
- Blockages – please refer to the Dyson Operating Manual for details of how to look for and clear blockages.
- Normal wear and tear (e.g. fuse, brush bar etc.).
- Use of this appliance on rubble, ash, plaster.
- Reduction in battery discharge time due to battery age or use (where applicable).
- If you are in any doubt as to what is covered by your guarantee, please contact the Dyson Helpline.

SUMMARY OF COVER

- The guarantee becomes effective at the date of purchase (or the date of delivery if this is later).
- You must provide proof of (both the original and any subsequent) delivery/ purchase before any work can be carried out on your Dyson appliance. Without this proof, any work carried out will be chargeable. Keep your receipt or delivery note.
- All work will be carried out by Dyson or its authorised agents.
- Any parts which are replaced by Dyson will become the property of Dyson.
- The repair or replacement of your Dyson appliance under guarantee will not extend the period of guarantee.
- The guarantee provides benefits which are additional to and do not affect your statutory rights as a consumer.

ABOUT YOUR PRIVACY

- Your information will be held by Dyson and its agents for promotional, marketing and servicing purposes.
- If your personal details change, if you change your mind about any of your marketing preferences or if you have any queries about how we use your information, please contact the Dyson Helpline .
- For more information on how we protect your privacy, please see our privacy policy on the Dyson website.

FR/BE/CH

UTILISATION DE VOTRE APPAREIL DYSON

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES DE CE MANUEL DYSON AVANT DE CONTINUER.

TRANSPORT DE L'APPAREIL

- Porter l’appareil par sa poignée principale.
- Ne pas appuyer sur le bouton de libération du cyclone ni secouer l'appareil pendant le transport, car le cyclone pourrait se déloger, tomber et occasionner des blessures.

FONCTIONNEMENT

- Toujours étendre complètement le câble jusqu’à la bande rouge avant de l’utiliser.
- Brancher l’appareil sur le réseau électrique.
- Pour éteindre ou allumer l’appareil, appuyer sur le bouton de marche/arrêt, situé comme indiqué.

- Après utilisation : débrancher, enrouler le câble en toute sécurité et ranger l’appareil.
- Éteindre l’appareil, le débrancher et veiller à le mettre en position verticale avant de :
 - changer ou utiliser les accessoires
 - enlever le flexible ou les pièces d’inspection des conduits d’air.

BROSSE DOUBLE POSITION AVEC CONTRÔLE DE L’ASPIRATION

- Votre appareil est équipé d’une Brosse double position avec contrôle de l’aspiration. Cette brosse est utilisée pour les tests conformément aux Règlements européens n° 665/2013 et 666/2013.

ASPIRATION PUISSANTE

- Pour l’aspiration des moquettes, tapis et sols durs légèrement salis.
 - Votre appareil est préréglé sur ce niveau d’aspiration lorsque vous le sortez du carton d’emballage.

ASPIRATION MAXIMALE

- Pour l’aspiration des revêtements durs, des sols durs, et des moquettes et tapis bien salis.
 - Pour activer ce réglage, déplacez la glissière de contrôle de l’aspiration située sur le haut de la brosse comme illustré.
 - ATTENTION : L’aspiration en utilisant ce mode peut endommager les sols délicats. Avant d’aspirer, vérifiez les recommandations de nettoyage du fabricant du sol.
 - Si la puissance d’aspiration en mode d’aspiration maximale gêne la manabilité, utilisez le mode d’aspiration puissante.
 - Pour revenir au mode d’aspiration puissante, replacez la glissière du contrôle de l’aspiration dans sa position initiale comme illustré.

ENTRETIEN DE VOTRE APPAREIL DYSON

- Ne pas effectuer de travaux d’entretien ou de réparation autres que ceux indiqués dans ce manuel Dyson, ou que ceux conseillés par le Service Consommateurs Dyson.
- N’utiliser que des pièces recommandées par Dyson. Dans le cas contraire, la garantie pourrait être invalidée.
- Entreposer l’appareil à l’intérieur du logement. Ne pas l’utiliser et ne pas le garder dans un lieu où la température est inférieure à 3 °C. S’assurer que l’appareil est à température ambiante avant l’utilisation.
- Nettoyer l’appareil uniquement avec un chiffon sec. Ne pas utiliser de lubrifiants, produits de nettoyage, cire ou désodorisant sur une quelconque partie de l’appareil.
- S’il est utilisé dans un garage, toujours essuyer le châssis et la boule avec un chiffon sec après aspiration en vue de retirer le sable, la saleté, ou les cailloux risquant d’endommager les sols fragiles.

UTILISATION DE L’ASPIRATEUR

- Ne pas utiliser l’appareil sans avoir installé au préalable le collecteur transparent et le filtre.
- Les poussières fines telles que la poussière de plâtre ou la farine doivent être aspirées en très petites quantités.
- Ne pas utiliser l’appareil pour aspirer des objets pointus, des petits jouets, des épingles, des trombones, etc. Ces derniers risquent en effet d’endommager l’appareil.
- Durant l’aspiration, certains tapis peuvent générer de petites charges électrostatiques dans le collecteur transparent ou le tube. Ces charges sont inoffensives et ne sont pas imputables à l’alimentation électrique. Afin de minimiser ces effets, ne pas mettre la main ou insérer de quelconques objets dans le collecteur transparent sans l’avoir vidé et rincé à l’eau froide au préalable (voir « Nettoyage du collecteur transparent »).
- Ne pas placer l’appareil au-dessus de soi dans l’escalier.
- Ne pas placer l’appareil sur des chaises, tables, etc.
- Avant de passer l’aspirateur sur des parquets cirés, comme le bois ou le lino, vérifier d’abord que le dessous de la brosse et les poils de la brosse ne comportent aucun corps étranger susceptible de laisser des marques.
- Ne pas pousser trop fort sur la brosse lors de l’aspiration, car cela pourrait causer des dommages.
- Ne pas laisser la brosse statique sur des sols fragiles.
- Sur les parquets cirés, le mouvement de la brosse peut créer un lustrage inégal. Si cela se produit, essuyer avec un chiffon humide, polir la surface avec de la cire, puis attendre que cela sèche.
- Pour réduire l’aspiration (pour aspirer, par exemple, des tapis), tirez sur la gâchette de régulation de l’aspiration prévue sur la poignée.

VIDAGE DU COLLECTEUR TRANSPARENT

- Vider l’appareil dès que la saleté a atteint le niveau MAX - ne pas le remplir à ras bord.
- Éteindre l’appareil et le débrancher avant de vider le collecteur transparent.
- Pour retirer le cyclone et le collecteur transparent, pousser le bouton de déverrouillage sur le côté de la poignée de transport, comme indiqué. La poignée de transport est libérée.
- Pour évacuer la saleté, appuyer sur le bouton rouge du collecteur.
- Pour minimiser tout contact avec la poussière / les allergènes lors du vidage, envelopper hermétiquement le collecteur transparent dans un sac en plastique pour ensuite le vider.
- Retirer le collecteur transparent du sac avec soin.
- Fermer le sac hermétiquement, puis le jeter comme un déchet usuel.
- Fermer la base du collecteur transparent en l’enclenchant pour la fixer.
- Positionner le bloc collecteur transparent et cyclone à l’avant du corps de l’appareil. Le renforcement dans la base du collecteur transparent doit être adapté à l’attache du support de positionnement.
- Presser la poignée de transport vers le bas afin de l’enclencher sur le sommet du bloc collecteur transparent et cyclone. S’assurer de sa fixation.

NETTOYAGE DU COLLECTEUR TRANSPARENT

- Retirer le cyclone et le collecteur transparent (voir instructions ci-dessus).
- Pour séparer le cyclone du collecteur transparent, appuyer sur le bouton rouge afin d’ouvrir la base du collecteur. Un petit bouton argenté est alors accessible derrière le mécanisme d’ouverture rouge.
- Appuyer sur le petit bouton argenté sur le cyclone. Séparer le cyclone du collecteur transparent.

- Nettoyer le collecteur transparent uniquement avec de l’eau froide.
- Ne pas utiliser de détergents, de cire ou de désodorisant pour nettoyer le collecteur transparent.
- Ne pas mettre le collecteur transparent au lave-vaisselle.
- Ne pas plonger le cyclone dans l’eau et ne pas verser de l’eau dedans.
- Nettoyer la grille de séparation du cyclone à l’aide d’une brosse ou d’un chiffon sec pour enlever la saleté et la poussière.
- S’assurer que le collecteur transparent est complètement sec avant de le réinstaller.
- Pour replacer, fermer d’abord la base du collecteur transparent en l’enclenchant pour la fixer.
- Placer le collecteur transparent sur le cyclone. Pour le fixer, ajuster d’abord la fente du bord avant du collecteur transparent à l’attache à l’avant du cyclone. Ensuite, pousser l’arrière du collecteur transparent pour le positionner afin que le bouton argenté s’engage et s’enclenche.
- Placer le bloc cyclone et collecteur transparent sur l’appareil (instructions susmentionnées).

LAVAGE DU FILTRE

- L’appareil comporte un filtre lavable, situé comme indiqué.
- Vérifier et nettoyer le filtre régulièrement conformément aux instructions afin de conserver les performances.
- Éteindre et débrancher l’appareil avant de contrôler ou de retirer le filtre.
- Le filtre peut nécessiter des lavages plus fréquents en cas d’aspiration de poussières fines.
- Laver le filtre uniquement à l’eau froide. Le maintenir sous le robinet en faisant couler l’eau à travers l’ouverture jusqu’à ce qu’elle ressorte claire. Retourner et tapoter.
- Le presser et le tordre à deux mains pour s’assurer que toute l’eau est bien essorée.
- Laisser l’eau s’écouler 15 secondes sur l’extérieur du filtre.
- Le presser et le tordre à deux mains pour s’assurer que toute l’eau est bien essorée.
- Placer le filtre sur le côté pour le sécher complètement.
- Ne pas mettre le filtre au lave-vaisselle, au lave-linge, au sèche-linge, au four, au micro-ondes ou le placer à proximité d’une flamme nue.
- IMPORTANT: Après le lavage et avant de le remettre en place, attendre au moins 24 heures pour qu’il soit complètement sec.

OBSTRUCTIONS – COUPURE EN CAS DE SURCHAUFFE

- Cet appareil est équipé d’un coupe-circuit thermique automatique.
- Si une pièce est bloquée, l'appareil peut surchauffer et s'éteindre automatiquement.
- Dans ce cas, suivre les instructions de la section « Vérifier l’absence d’obstructions » ci-dessous.
- REMARQUE : Les gros objets peuvent bloquer les accessoires ou l’entrée du tube. Si cela arrive, ne pas libérer le cliquet de verrouillage. Éteindre et débrancher. Si cette consigne n’est pas respectée, des blessures corporelles peuvent survenir.



VÉRIFIER L'ABSENCE D’OBSTRUCTIONS

- Éteindre et débrancher l’appareil avant de vérifier l’absence d’obstructions. Si cette consigne n’est pas respectée, des blessures corporelles peuvent survenir. Laisser refroidir pendant 1 à 2 heure(s) avant de vérifier l’absence d’obstructions.
- Faire attention aux éventuels objets pointus en vérifiant l’absence d’obstructions.
- Pour pouvoir inspecter le flexible sous le collecteur transparent, ce dernier doit d’abord être retiré (voir ci-dessus).
- Dévisser les deux vis cruciformes sur le support du collecteur transparent. (Ne retirez aucune autre vis.) Retirer le support.
- Tournez fermement le flexible d’inspection pour l’écarter de l’entrée à côté de la boule (ne retirez pas l’extrémité à côté de la connexion du flexible principal).
- Vérifier l’absence d’obstructions.
- Dégager toute obstruction avant de redémarrer.
- Remettre en place toutes les pièces avant d’utiliser l'appareil.
- L’élimination des obstructions n’est pas couverte par la garantie.

INFORMATIONS DE MISE AU REBUT

- Les produits Dyson sont fabriqués à partir de matériaux recyclables de haute qualité. Se débarrasser de ce produit de manière responsable et le recycler là où c’est possible.
- Ce marquage indique que ce produit ne doit pas être jeté avec les déchets ménagers dans l’ensemble de l’UE. Pour éviter tout effet nocif d’une élimination non contrôlée des déchets sur l’environnement et la santé, recyclez ce produit de manière responsable, de sorte à encourager la réutilisation durable des ressources en matériaux. Pour renvoyer votre appareil usagé, utilisez les systèmes de retour et de collecte, ou contactez le revendeur du produit, qui sera en mesure de le recycler d’une manière respectueuse de l’environnement.

FR

SERVICE CONSOMMATEURS DYSON

Si vous avez des questions sur votre aspirateur Dyson, veuillez contacter le Service Consommateurs Dyson en vous munissant du numéro de série de votre appareil, de vos coordonnées, du lieu et de la date d’achat de votre aspirateur ou contactez Dyson en utilisant notre site internet.

Le numéro de série se trouve sur la plaque signalétique située sous l’appareil. La plupart des questions peuvent être résolues par téléphone par un de nos techniciens du Service Consommateurs Dyson.

Si votre aspirateur nécessite une réparation, veuillez contacter le Service Consommateurs Dyson pour détailler les options possibles. Si votre aspirateur est sous garantie et si la réparation est prise en charge, il sera réparé sans frais.

ENREGISTREZ-VOUS COMME PROPRIETAIRE D’UN DYSON

MERCI D’AVOIR CHOISI UN APPAREIL DYSON

Pour nous aider à vous garantir un service rapide et efficace, veuillez vous enregistrer comme propriétaire Dyson. Vous avez deux possibilités d’enregistrement.

- En ligne à l’adresse www.dyson.fr
- En contactant le Service Consommateurs de Dyson au 01 56 69 79 89. Cet enregistrement vous confirme comme possesseur d’un aspirateur Dyson et nous permet de vous contacter si besoin.

GARANTIE DE 5 ANS

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VOTRE GARANTIE 5 ANS DYSON

CE QUI EST GARANTI

- La réparation ou le remplacement de votre aspirateur (à la seule discrétion de Dyson) s’il se révèle défectueux par défaut de matériau, de main d’œuvre ou de fonctionnement dans les cinq ans à partir de la date d’achat ou de livraison. (si une pièce n’est plus disponible ou plus fabriquée, Dyson la remplacera par une pièce fonctionnelle équivalente).
- Lorsque l’appareil est vendu en dehors de l’UE, cette garantie n’est valable que si l’appareil est utilisé dans le pays dans lequel il a été vendu.
- Lorsque l’appareil est vendu dans l’UE, cette garantie n’est valable que (i) si l’appareil est utilisé dans le pays dans lequel il a été vendu ou, (ii) lorsque l’appareil est utilisé en Autriche, en Belgique, en France, en Allemagne, en Irlande, en Italie, aux Pays-Bas, en Espagne ou au Royaume-Uni, si le modèle est celui indiqué et que l’appareil respecte la tension nominale du pays.

CE QUI N’EST PAS GARANTI

- Dyson ne garantit pas la réparation ni le remplacement d’un produit suite à :
 - Dégâts accidentels, défauts causés par une mauvaise utilisation, un entretien incorrect, une négligence ou une manipulation non conforme aux instructions du manuel d’utilisation.
 - Utilisation de l’aspirateur en dehors des travaux ménagers ordinaires.
 - Utilisation de pièces non assemblées ou fixées conformément aux instructions de Dyson.
 - Utilisation de pièces et accessoires autres que ceux de Dyson.
 - Erreur d’installation (sauf en cas d’installation par Dyson).
 - Réparations ou modifications effectuées par des personnes autres que Dyson ou ses agents agréés.
 - Obstructions : veuillez vous référer aux informations disponibles dans votre manuel d’utilisation dans la partie vérifier les obstructions.
 - Usure normale (exemple : brosse).
 - L’utilisation de cet appareil pour aspirer des gravas, des cendres, du plâtre.
 - Baisse d’autonomie de la batterie due à son âge ou à son utilisation (appareils sans fil uniquement).
- En cas de doute sur la couverture de votre garantie, veuillez contacter le Service Consommateurs Dyson.

RÉSUMÉ DE LA GARANTIE

- Pour enregistrer votre garantie, vous devez fournir le numéro de série, la date et le lieu d’achat. Veuillez conserver votre facture d’achat en lieu sûr et vous assurer que vous pourrez disposer de ce document en cas de nécessité. Le numéro de série se trouve sur la plaque signalétique située sous l’appareil. Pour qu’une intervention puisse être réalisée sur votre aspirateur, vous devez fournir la preuve d’achat /de livraison (l’original et tout document qui prouve que vous en êtes le propriétaire). Sans cette preuve, toute intervention sera à votre charge. Veuillez conserver votre facture ou votre bon de livraison.
 - Toute réparation sera effectuée par Dyson ou l’un de ses agents agréés.
 - Toutes les pièces ou produits remplacés deviennent la propriété de Dyson.
 - Pour une période de 5 ans à compter de la date d’achat de l’appareil, la garantie couvre la réparation gratuite de votre aspirateur (pièces et main d’œuvre incluses) si celui-ci, ou l’un de ses composants, est constaté comme étant défectueux, ou en cas de défaut de fabrication (si une pièce détachée n’est plus disponible en stock ou n’est plus fabriquée, Dyson ou l’un de ses agents agréés la remplacera par une pièce de rechange équivalente).
 - Si nous considérons que l’appareil n’est pas réparable, ou que le coût de réparation est trop important, nous remplacerions, à notre seule discrétion, l’aspirateur par un autre modèle équivalent ou ayant les mêmes caractéristiques.
 - La présente garantie ne couvre pas les dommages ou défauts suivants :
 - L’utilisation de pièces et d’accessoires autres que ceux recommandés par Dyson.
 - Les négligences lors de l’utilisation et la manipulation de l’appareil, un mauvais usage et/ou un manque d’entretien.
 - Les sources externes telles que les dégâts dus au transport et aux intempéries.
 - Les réparations ou modifications effectuées par des personnes ou agents non autorisés.
 - L’utilisation de l’appareil à des fins autres que les travaux ménagers ordinaires.
 - L’usure naturelle de l’appareil, y compris l’usure naturelle des pièces les plus utilisées telles que les filtres, la brosse, l’ensemble tube et flexible, et le câble d’alimentation (ou en cas de diagnostic d’un dommage causé par une source externe ou par une utilisation non appropriée).
 - La présente garantie pourra être mise en œuvre dans le pays d’achat (conditions particulières pour les DOM et TOM).
 - Dyson s’engage à garantir la conformité des biens au contrat ainsi que les éventuels vices cachés, sans que cela ne fasse obstacle à la mise en œuvre de la présente garantie commerciale lorsque celle-ci est plus étendue que la garantie légale.

“GARANTIE LÉGALE DE CONFORMITÉ” (EXTRAIT DU CODE DE LA CONSOMMATION)

Art.L.211-4 “Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l’emballage, des instructions de montage ou de l’installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.”

Art.L.211-12 “L’action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.”

Art.L.211-5 “Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1° Etre propre à l’usage habituellement attendu d’un bien semblable et, le cas échéant :

- correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l’acheteur sous forme d’échantillon ou de modèle ;

- présenter les qualités qu’un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l’étiquetage ;

2° Ou présenter les caractéristiques définies d’un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l’acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.”

“De la garantie des défauts de la chose vendue” (extrait du code civil)

Art.1641 “Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l’usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l’acheteur ne l’aurait pas acquise, ou n’en aurait donné qu’un moindre prix, s’il les avait connus.”

Art.1648 (1er alinéa) “L’action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l’acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.”

6. Vos coordonnées seront uniquement conservées par la société Dyson, responsable du traitement, la société Dawleys et les agents agréés, pour les besoins de mise en œuvre de la présente garantie et de la relation clientèle. Les informations recueillies et traitées par la société Dyson sont régies par les dispositions de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004. Elles seront utilisées pour les besoins de mise en œuvre de la présente garantie et de la relation clientèle et sont destinées, à cette fin, à Dyson ainsi qu’à ses prestataires de services. Vous disposez d’un droit d’accès, de rectification et de modification des données vous concernant, ainsi que d’un droit d’opposition à leur traitement. Ces droits peuvent être exercés à tout moment, notamment auprès de DYSON Service Consommateurs Dyson France, 64 rue La Boétie, 75008 Paris.

Des informations commerciales pourront également vous être envoyées.

Vous pouvez vous opposer à ce que Dyson vous adresse des offres promotionnelles sur ses produits, ainsi qu’à recevoir toutes autres offres commerciales par courrier, en écrivant à service.conso@dyson.com ou à DYSON Service Consommateurs Dyson France, 64 rue La Boétie, 75008 Paris si vous n’avez pas d’adresse email. A votre demande, Dyson vous remboursera les frais de timbre.

BE

SERVICE CLIENTELE DYSON

Pour toute question concernant votre aspirateur Dyson, appelez le Service clientèle de Dyson en veillant à avoir le numéro de série, la date d’achat et le nom de votre fournisseur à portée de main, ou contactez nous via le site web. Le numéro de série se trouve sur la plaque signalétique située sous l’appareil. La plupart des questions peuvent être résolues par téléphone par un de nos employés du Service clientèle de Dyson.

Si votre aspirateur nécessite une intervention, appelez le Service clientèle de Dyson afin que nous puissions discuter des options possibles avec vous. Si votre aspirateur est sous garantie et que votre réparation est par conséquent couverte, cette dernière sera alors effectuée sans frais.

ENREGISTREZ-VOUS COMME PROPRIETAIRE D’UN APPAREIL DYSON

MERCI D’AVOIR CHOISI UN DYSON

Nous vous encourageons à vous enregistrer en tant que propriétaire d’un appareil Dyson afin que nous puissions vous offrir un service rapide et efficace. Vous pouvez le faire de deux manières :

- En ligne à l’adresse www.dyson.be
 - En appelant le Service clientèle de Dyson : 078 15 09 80.
- De cette manière vous serez enregistré en tant que propriétaire d’un aspirateur Dyson en cas de dommages assurés, et nous pourrons prendre contact avec vous si nécessaire.

GARANTIE DE 5 ANS

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA GARANTIE DYSON DE 5 ANS

La garantie est donnée par Dyson BV, Keizersgracht 209, 1016DT Amsterdam, Nederland/Pays-Bas.

CE QUI EST COUVERT PAR LA GARANTIE

- La réparation de votre aspirateur si son défaut est le résultat de matériaux défectueux, d’erreurs de fabrication ou de fonctionnement apparus endéans les cinq ans de la date d’achat ou de livraison (si une pièce n’est plus disponible ou fabriquée, Dyson la remplacera par une pièce alternative qui fonctionne).
- Lorsque l’appareil est vendu en dehors de l’UE, cette garantie n’est valable que si l’appareil est utilisé dans le pays dans lequel il a été vendu.
- Lorsque l’appareil est vendu dans l’UE, cette garantie n’est valable que (i) si l’appareil est utilisé dans le pays dans lequel il a été vendu ou, (ii) lorsque l’appareil est utilisé en Autriche, en Belgique, en France, en Allemagne, en Irlande, en Italie, aux Pays-Bas, en Espagne ou au Royaume-Uni, si le modèle est celui indiqué et que l’appareil respecte la tension nominale du pays.

CE QUI N’EST PAS COUVERT PAR LA GARANTIE

Dyson ne garantit pas la réparation ni le remplacement d’un produit suite aux causes suivantes :

- Dégâts accidentels, défauts causés par une négligence, une utilisation incorrecte ou imprudente ou une utilisation non conforme aux instructions du manuel d’utilisation Dyson.
- Utilisation de l’aspirateur pour tout autre usage que l’usage domestique normal.

- Utilisation de pièces qui n’ont pas été assemblées ou placées conformément aux instructions de Dyson.
- Utilisation d’autres pièces et accessoires que les pièces et accessoires d’origine de Dyson.
- Installation incorrecte (sauf celles effectuées par Dyson).
- Réparations ou modifications effectuées par des tiers autres que Dyson ou ses agents agréés.
- Obstructions – nous vous renvoyons aux instructions relatives permettant de résoudre les problèmes d’obstructions de votre aspirateur que vous trouverez dans le manuel d’utilisation ou sur www.dyson.be sous la rubrique Service clientèle.
- Usure normale (par exemple fusibles, courroie, brosse, batteries, etc.).
- L’utilisation de cet appareil pour aspirer des gravas, des cendres, du plâtre. En cas de doute sur la couverture de votre garantie, appelez le Service clientèle de Dyson : 078 15 09 80.

APERCU DE LA COUVERTURE

- La garantie prend effet à la date d’achat (ou à la date de livraison si celle-ci est ultérieure).
- Pour qu’une intervention puisse être réalisée sur votre aspirateur, vous devez fournir la preuve d’achat /de livraison (l’original et tout document qui prouve que vous en êtes le propriétaire). Sans cette preuve, toute intervention sera à votre charge. Veuillez conserver votre facture ou votre bon de livraison.
- Les travaux seront effectués par Dyson ou ses agents agréés.
- Les pièces remplacées sont la propriété de Dyson.
- La réparation ou le remplacement de votre aspirateur ne prolonge pas la période de garantie.
- Cette garantie est un complément à vos droits de consommateur et ne porte aucunement préjudice à ceux-ci.

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE

- Les informations vous concernant seront traitées par Dyson BV dans le cadre de l’exécution du contrat de garantie et à des fins de promotion, marketing et services en rapport avec les produits Dyson. Vos données à caractère personnel peuvent également être communiquées aux entités liées à Dyson BV qui peuvent aussi utiliser vos données à des fins de promotion, marketing et services en rapport avec les produits Dyson. Certaines de ces entités peuvent être établies en dehors de l’Espace Economique Européen. Vous consentez à ce transfert.
- Si vous ne souhaitez pas être contacté par la poste ou par téléphone concernant des produits Dyson vous pouvez prendre contact avec (Dyson BV, Keizersgracht 209, 1016DT Amsterdam, Nederland/Pays-Bas) ou en appelant l’aide en ligne à la clientèle de Dyson au (078 15 09 80). Vous pouvez aussi nous envoyer un e-mail à helpdesk.benelux@dyson.com
- Si vous consentez à être contacté par courriel concernant des produits Dyson, vous pouvez prendre contact avec (Dyson BV, Keizersgracht 209, 1016DT Amsterdam, Nederland/Pays-Bas) ou en appelant l’aide en ligne à la clientèle de Dyson au (078 15 09 80). Vous pouvez aussi nous envoyer un e-mail à helpdesk.benelux@dyson.com
- Vous avez le droit d’accéder à vos données à caractère personnel afin de les rectifier. Pour exercer vos droits, vous pouvez prendre contact avec Dyson BV, Keizersgracht 209, 1016DT Amsterdam, Nederland/Pays-Bas, ou en appelant l’aide en ligne à la clientèle de Dyson ou (078 15 09 80). Vous pouvez encore nous envoyer un e-mail à helpdesk.benelux@dyson.com
- Pour plus d’informations sur la manière dont nous protégeons votre informations confidentielles, voyez notre politique de confidentialité sur www.dyson.be

CH

SERVICE CONSOMMATEUR DYSON

Si vous avez une question concernant votre aspirateur Dyson, vous pouvez soit téléphoner au service d’assistance Dyson en précisant le numéro de série de votre appareil ainsi que le lieu et la date de votre achat, soit nous contacter via notre site internet.

Le numéro de série se trouve sur la plaque signalétique située sous l’appareil. Un membre de l’équipe d’assistance téléphonique Dyson sera à même de résoudre la plupart de vos problèmes.

Si votre aspirateur nécessite une réparation, téléphonez au service d’assistance Dyson afin de discuter des options proposées. Si votre aspirateur est sous garantie et que celle-ci couvre la réparation, il sera réparé gratuitement.

ENREGISTREZ-VOUS EN TANT QUE PROPRIETAIRE D’UN DYSON

NOUS VOUS REMERCIONS D’AVOIR CHOISI DYSON

Afin de nous permettre de vous assurer un service rapide et efficace, veuillez vous enregistrer en tant que propriétaire d’un Dyson. Veuillez enregistrer votre aspirateur Dyson sur internet sous www.dyson.ch ou par téléphone au no 0848 807 907. Cela confirmera la propriété de votre aspirateur Dyson en cas de réclamation auprès des assurances et nous permettra de vous contacter si nécessaire.

GARANTIE LIMITEE DE 5 ANS

CONDITIONS DE LA GARANTIE LIMITÉE DYSON DE 5 ANS

QUE COUVRE LA GARANTIE ?

- La réparation ou le remplacement de votre aspirateur (à la discrétion de Dyson) si l’appareil s’avère être défaillant en raison de défauts de matériaux, de fabrication ou de fonctionnement dans les 5 ans suivant son achat ou sa livraison (si une pièce n’est plus disponible ou n’est plus fabriquée, Dyson la remplacera par une pièce de rechange fonctionnelle).
- Utilisation de l’appareil dans le pays d’achat.

QUE NE COUVRE PAS LA GARANTIE ?

Dyson ne garantit pas la réparation ou le remplacement d’un produit en cas :

- De dommages accidentels, défauts dus à un usage ou un entretien négligent, un usage impropre, un manque de soins, une opération ou une manipulation inconsidérées de l’aspirateur non conformes au guide d’utilisation Dyson.

- D’utilisation de l’aspirateur à toute fin autre que le ménage normal du foyer.
- D’utilisation de pièces non montées ou installées conformément aux instructions de Dyson.
- D’utilisation de pièces ou d’accessoires non d’origine Dyson.
- D’une installation défectueuse (sauf installation par Dyson).
- De réparations ou modifications non effectuées par Dyson ou ses agents agréés.
- D’obstructions : pour les instructions sur l’élimination des obstructions, veuillez vous reporter au guide d’utilisation Dyson.
- D’usure normale (par ex. fusible, courroie, brosse, batteries, etc.).
- L’utilisation de cet appareil pour aspirer des gravas, des cendres, du plâtre. Si vous avez des doutes concernant l’étendue de votre garantie, veuillez téléphonez au service d’assistance Dyson : 0848 807 907.

RESUME DE LA GARANTIE

- La garantie prend effet à la date d’achat (ou à la date de livraison si celle-ci intervient plus tard).
- Pour qu’une intervention puisse être réalisée sur votre aspirateur, vous devez fournir la preuve d’achat /de livraison (l’original et tout document qui prouve que vous en êtes le propriétaire). Sans cette preuve, toute intervention sera à votre charge. Veuillez conserver votre facture ou votre bon de livraison.
- Toute intervention sera effectuée par Dyson ou par ses agents agréés.
- Toute pièce remplacée deviendra la propriété de Dyson.
- La réparation ou le remplacement de votre aspirateur sous garantie n’étend pas la durée de la garantie.
- La garantie offre des avantages supplémentaires et n’a aucun effet sur vos droits légaux en tant que consommateur.

INFORMATIONS IMPORTANTES CONCERNANT LA PROTECTION DES DONNEES

Si vous nous fournissez des données concernant des tiers, vous devez confirmer que ceux-ci vous ont autorisé à agir en leur nom, qu’ils ont consenti au traitement de leurs données personnelles, y compris des données sensibles, et que vous les avez informés de notre identité et des fins auxquelles leur données personnelles seront traitées.

Vous êtes en droit de demander un exemplaire des informations que nous détenons vous concernant (pour lequel nous pourrions demander une petite indemnisation) et de faire rectifier toute erreur éventuelle.

Pour les besoins de contrôle qualité ou de formation, nous pourrions être amenés à suivre ou à enregistrer vos communications avec nous.

VIE PRIVEE

- En cas de changement de vos données personnelles ou de vos préférences commerciales ou si vous avez des questions à poser sur notre utilisation des informations vous concernant, veuillez nous en informer en contactant Dyson SA, Hardturmstrasse 253, CH-8005 Zürich ou en téléphonant au service d’assistance : 0848 807 907. Vous pouvez également nous envoyer un e-mail à switzerland@dyson.com
- Pour plus de renseignements concernant notre protection de votre vie privée, veuillez consulter notre politique de protection sur www.dyson.ch

DE/AT/CH

BENUTZUNG IHRES DYSON-GERÄTES

BITTE LESEN SIE DEN ABSCHNITT "WICHTIGE SICHERHEITSHINWEISE" IN DIESER DYSON-BEDIENUNGSANLEITUNG, BEVOR SIE DAS GERÄT BENUTZEN.

TRANSPORT DES GERÄTS

- Tragen Sie das Gerät ausschließlich am Tragegriff.
- Drücken Sie beim Tragen nicht auf die Behälterentriegelung und schütteln Sie das Gerät nicht, da sich sonst der Behälter lösen und beim Herunterfallen Verletzungen verursachen kann.

INBETRIEBNAHME DES GERÄTES

- Ziehen Sie das Kabel vor der Benutzung stets bis zur roten Markierung heraus.
- Schließen Sie das Gerät an eine Netzsteckdose an.
- Schalten Sie das Gerät mit der roten Ein/Aus-Taste ein bzw. aus.
- Ziehen Sie nach Gebrauch den Stecker aus der Steckdose, rollen Sie das Kabel auf und verstauen Sie das Gerät.
- Schalten Sie das Gerät AUS, ziehen Sie den Netzstecker und vergewissern Sie sich, dass es aufrecht steht, bevor:
 - Sie Zubehör wechseln oder verwenden
 - Sie den Schlauch oder andere Elemente abnehmen.

UMSCHALTBARE BODENDÜSE MIT SAUGKRAFTREGULIERUNG

- Ihr Gerät verfügt über eine Umschaltbare Bodendüse mit Saugkraftregulierung. Diese Bodendüse wird bei Tests im Rahmen der EU-Verordnung Nr. 665/2013 und Nr. 666/2013 eingesetzt.

HOHE SAUGLEISTUNG

- Zum Staubsaugen auf leicht verschmutzten Teppichen, Vorlegern und Hartböden.
 - Ihr Gerät ist beim Auspacken auf diese Saugkraftstufe voreingestellt.

MAXIMALE SAUGLEISTUNG

- Zum Staubsaugen auf widerstandsfähigen Bodenbelägen, Hartböden und stark verschmutzten Teppichen und Vorlegern.
 - Wenn Sie zu dieser Einstellung wechseln möchten, bewegen Sie den Schieber zur Saugkraftregulierung oben an der Bodendüse wie abgebildet.
 - VORSICHT: Die Saugkraft dieses Modus kann empfindliche Böden beschädigen. Lesen Sie vor dem Staubsaugen die Reinigungsempfehlungen des Bodenbelagherstellers.
 - Wenn die Saugkraft der maximalen Saugleistung eine einfache Steuerung verhindert, wechseln Sie einfach in den Modus „Hohe Saugleistung“.